



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 11 janvier 2019

Parcoursup 2019 : une procédure raccourcie et accélérée pour que chacun trouve sa place dans l'enseignement supérieur

Aujourd'hui s'ouvre le Salon Postbac à Paris, événement dédié à l'orientation des futurs étudiants. Dans toute la France, des salons sont organisés pour que les élèves puissent s'informer, poser des questions et se renseigner avant de formuler et finaliser leurs choix dans l'enseignement supérieur.

Mardi 22 janvier prochain, les candidats pourront s'inscrire sur Parcoursup et débiter la formulation de leurs vœux dans le cadre de la procédure nationale 2019 de Parcoursup. Cette année, plus de 14 000 formations sont disponibles sur la plateforme pour les candidats avec de nouvelles écoles, des formations du sport mais aussi près de 350 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et 150 Etablissements de Formation en Travail Social (EFTS) ont rejoint la plateforme cette année, afin de simplifier les démarches des candidats. Cet élargissement se poursuivra l'an prochain conformément aux dispositions de la loi ORE du 8 mars 2018.

Grâce au retour d'expérience des usagers (un panel de 200 usagers a été consulté tout au long de l'année 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) et des représentants des formations, la plateforme Parcoursup a ouvert dès le 20 décembre 2018. Le site a été modernisé pour répondre aux attentes des candidats et a été enrichi avec de nouvelles informations pour que les candidats puissent formuler leurs vœux en toute confiance.

Comme la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal s'y était engagée dès la fin de la procédure 2018, la procédure 2019 de Parcoursup a été raccourcie, accélérée et rythmée pour que chacun trouve sa place plus vite :

- Ainsi, les réponses des formations interviendront dès le 15 mai 2019 ;
- les délais de réponse aux propositions d'admission seront raccourcis et simplifiés : du 15 au 19 mai, les candidats auront 5 jours pour répondre, puis à partir du 20 mai et jusqu'au 19 juillet, terme de la procédure, ils auront 3 jours ;
- des points d'étape ont également été mis en place à 3 moments clés pour rythmer la procédure, échanger avec les candidats et leur permettre de confirmer progressivement leur projet et leurs choix d'orientation.



Enfin, l'option facultative du « répondeur automatique » sera disponible dès le 25 juin. À partir de cette date, les candidats qui ont muri leur choix d'orientation pourront demander à la plateforme de répondre à leur place aux propositions qu'ils reçoivent et ainsi profiter sereinement de leur été.

Afin que chacun puisse trouver sa place dans l'enseignement supérieur, l'accompagnement des candidats est renforcé : le deuxième professeur principal en classe de terminale, les semaines de l'orientation, la mobilisation des services d'orientation sur le territoire et l'expérience acquise par l'ensemble des personnels qui accompagnent les candidats, sont d'ores et déjà mobilisés pour aider chacun à construire et mûrir son projet d'orientation.

Un accompagnement plus poussé a également été mis en place pour les candidats en situation de handicap. Pour qu'ils puissent obtenir des compléments d'information avant la formulation de leurs vœux, le contact d'un référent handicap est disponible pour chaque formation. Ils pourront également, s'ils le souhaitent, remplir une fiche de liaison pour faire part de leurs besoins spécifiques. Cette fiche s'inscrit dans le cadre d'un dialogue avec les associations représentatives des personnes en situation de handicap.

Les étudiants en réorientation pourront quant à eux bénéficier d'une « fiche de suivi » qui leur permettra de mettre en valeur leur parcours et les démarches effectuées dans le cadre de leur poursuite d'études.

Enfin, dès le 15 mai, les candidats qui auront formulé l'ensemble de leurs vœux en filières sélectives et qui ne recevront que des réponses négatives auront désormais la possibilité de demander des rendez-vous individuels et collectifs pour se préparer au mieux aux opportunités de la phase complémentaire.

Les équipes de Parcoursup sont mobilisées pour accompagner les candidats et répondre à leurs questions liées à la procédure ou à leur dossier. Dès le 22 janvier, le numéro vert (0800 400 070) de Parcoursup sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h et sera accessible aux candidats sourds ou malentendants. Les réseaux sociaux Parcoursup (Twitter et Facebook) réalisent également ce travail d'accompagnement en répondant aux questions des candidats sur leur situation personnelle.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

T 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

T 01 55 55 99 12

spresse-mesri@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

<https://twitter.com/sup-recherche.gouv.fr>